

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation en faveur du personnel de l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique - Institut d'éducation musicale Edgar Willems en liquidation, Delémont
2.

Décision de dissolution par:

l'autorité de surveillance des fondations du Canton du Jura
3.

Date de la décision:

06.08.2007
4.

Echéance de préavis des créances:

31.12.2008
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Fondation en faveur du personnel de l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique - Institut d'éducation musicale Edgar Willems en liquidation, Rue de la Promenade 6, CH-2800 Delémont
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

Jean-Marie Bouduban, 1931, de Courroux à Delémont, Gérard Queloz, 1952, de Saint-Brais à Saignelégier et Gilles Ruefli, 1949, de Develier à Delémont ont été chargés de la liquidation. Les liquidateurs rendent les créanciers attentifs au fait qu'ils entendent utiliser la procédure de répartition anticipée (art. 745 al 3 CO) dans l'hypothèse ou une répartition pourrait avoir lieu.

Jarogest, Administration d'entreprises
2900 Porrentruy

(00338651)